



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

23/04/2026

Sur les questions internationales, une CGT complètement à côté de la plaque !

Nous poursuivons notre étude du document d'orientation proposé aux congressistes de la CGT, au mois de juin prochain. Dans cet article, nous aborderons une seule sous-partie de la partie trois, la troisième sous-partie (3-3), intitulée « Penser et agir à l'échelle internationale ». Elle revêt une importance particulière, tant elle illustre ce que nous disons de l'ensemble du document : rien ne va, tout est à jeter.

Une vision totalement erronée du stade impérialiste du capitalisme

Le cadre est donné par deux alinéas. Le premier, le 542, est un bref résumé de l'analyse fait par la direction confédérale de la CGT concernant la situation économique et sociale au stade impérialiste de la société capitaliste, bien que ce mot tabou (impérialisme) ne soit surtout pas écrit : « Depuis les années 1980, la globalisation de l'économie, l'internationalisation du capital et la mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs ont permis de contourner nos conquêtes sociales et généraliser les logiques de dumping avec le chantage permanent à la délocalisation et au coût du travail. ». Cette analyse manque désespérément de profondeur et de repères de classe. Elle mériterait au moins d'être bien plus développée. Voici ce qui pourrait être dit par une organisation qui se préoccuperait de faire une analyse de classe de l'histoire récente et des moments actuels.

En 1945, nous en sommes à un stade impérialiste où les grandes puissances capitalistes ne sont plus en rivalité ouverte, comme depuis le dernier quart du XIX^{ème} siècle, même si les contradictions entre elles persistent, mais groupées dans le bloc impérialiste occidental, avec comme leader les USA. Plusieurs raisons expliquent cette mutation, l'impérialisme dominant n'étant plus une puissance européenne, la nécessité de présider à l'organisation du monde capitaliste à travers des tas d'outils : ONU, OMC, etc. et surtout la place accrue prise par le socialisme, qui ira jusqu'à être le mode de vie d'un tiers de la planète.

À partir de la jointure des années 1980 et 1990, le décor change complètement. La disparition des pays socialistes européens, de l'URSS et les théories sur la fin de l'histoire font du bloc impérialiste occidental le dominant complet du monde capitaliste. Cela se traduit par des formes accrues de néocolonialisme et une casse générale des acquis sociaux dans les pays du bloc. La « globalisation de l'économie » ainsi appelé par la CGT NE commence pas en 1990, elle est déjà en place dès 1918, mais elle s'étend à une partie de la planète qui ne la connaissait pas. Quant à « l'internationalisation du Capital », elle est déjà acquise au moment des conquêtes coloniales, quand les premières puissances impérialistes, notamment la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne, se partagent le monde. Ce qui change, quelques années après 1990, le « marché » devient saturé ; un retour en arrière aux temps des impérialismes concurrents se mettra en place peu à peu, avec l'émergence de nouvelles puissances impérialistes rivales du bloc occidental. Le moyen pour trouver de nouvelles parts de marché, la guerre, fait sa réapparition, guerre néocoloniale d'abord, visant notamment à briser des pays peu complaisants (Yougoslavie, Irak, Libye, etc.) jusqu'aux guerres inter impérialistes par procuration (Soudan, Congo) ou désormais directes (Ukraine).

Les choses n'étant pas expliquées ainsi, il est difficile de déduire de la pseudo analyse de l'alinéa 542 une compréhension du stade impérialiste, de son histoire, de ses préoccupations. Mais, la suite est encore pire. Nous avons droit au concept erroné et fumeux « d'Internationale d'extrême-droite », alinéa 543 : « Alors qu'une internationale d'extrême droite se met en place, en alliance avec le capital, pour attaquer à la tronçonneuse l'ensemble des normes et généraliser la loi du plus fort, il nous faut renforcer notre stratégie à l'échelle

internationale. ». Cette pseudo analyse est certes stupide, mais surtout fausse. Rappelons rapidement pourquoi. D'abord, mettre dans la même « Internationale » Trump et Poutine, c'est ne rien comprendre aux contradictions fortes du stade actuel, aux rivalités entre blocs impérialistes ; c'est aussi essayer de faire croire que les questions idéologiques (si tant est qu'il y ait un lien idéologique entre Trump et Poutine) expliquent le monde, alors qu'elles sont secondaires. C'est, donc, ne pas comprendre ceci: les appétits des multinationales, leurs rivalités, et leur combat contre la baisse tendancielle du taux de profit, sont la source de tout et toute explication du monde devrait commencer par là. Ensuite, cette théorie d'une alliance entre une classe sociale, en outre dominante, et un prétendu courant idéologique relève de l'incompréhension totale du B-a-ba du capitalisme. La classe dominante n'a pas d'allié dans les courants idéologiques parsemant le monde capitaliste, elle a uniquement des outils à son service.

Ensuite, la référence aux normes est extrêmement ambiguë. Quelles sont ces normes, qui ne sont pas définies ? Cela peut aller de lois de protection sociale aux normes de l'UE sur le contrôle de l'opinion publique. Cette notion de norme est utilisée par ceux que l'on nomme les libertariens comme mal absolu, mais, a contrario, par la direction de la CGT comme une protection absolue. Les choses sont bien plus dialectiques et simples. Les multinationales poursuivent leurs entreprises de casse, ayant besoin de taper sur le travail vivant de plus en plus, pour autant la situation antérieure n'a rien d'enviable et le Capital ne s'appuie pas sur l'absence de normes, mais sur les normes qu'il fait adopter par ses fondés de pouvoir. La loi du plus fort est intrinsèque au système capitaliste, Engels l'avait écrit en son temps. Elle n'est pas nouvelle.

Quant à l'idée de renforcer la stratégie de la CGT à l'échelle internationale, celle-ci servira strictement à rien, si la CGT ne comprend pas que sa tâche première, principale est de combattre son propre impérialisme. Cela risque d'être difficile quand les analyses de la direction de la CGT ne considèrent pas la France et l'UE comme des impérialismes, mais comme des « démocraties ».

Vivent l'UE, le « multilatéralisme », la CES et la CSI, ces outils du Grand Capital

Le chapitre suivant (alinéas 544 à 550) est censé expliquer en quoi consiste ce renforcement. Il faut « s'organiser pour agir sur les multinationales ». Pour comprendre le but de ce chapitre insipide, il est nécessaire de lire l'alinéa 546 : « *Pour pallier ces difficultés, il nous faut nous organiser pour agir réellement à l'échelle des multinationales, au niveau où se prennent les décisions, et chercher des coordinations unitaires avec des organisations syndicales d'autres pays.* ». Et, la traduction à l'échelle de l'UE ne se fait pas attendre, d'abord avec l'alinéa 551 : « *80 % du droit se décide dans les institutions européennes, par des directives qui sont censées être traduites dans le droit français. Les lobbies l'ont bien compris et se sont massivement installés à Bruxelles, où le nombre de lobbyistes dépasse celui des fonctionnaires européens.* ». Un peu plus de vingt ans après le referendum de 2005, la direction de la CGT n'a pas d'avis sur le fait que 80 % du droit se décide dans l'UE. Cela pose-t-il des problèmes de souveraineté populaire ? L'UE n'est-t-il pas l'outil idéal du Capital, pour dépasser les freins persistant dans les États nations ? Ces questions ne seront pas posées. Mais l'implicite du texte nous raconte la position favorable à l'UE de la direction de la CGT, ne serait-ce que dans le vocabulaire ; il est question d'institutions « européennes », de fonctionnaires « européens » au lieu d'institutions et fonctionnaires de l'Union Européenne. Mais surtout, cette question des lobbies permet justement de cacher la nature de classe de l'UE et la vraie contradiction se déroulant sur le sol des États qui la composent, l'affrontement entre exploiters, dont l'UE est une officine, et exploités. Si l'on se fend, quand même d'une critique de la « Commission européenne », c'est pour mieux célébrer la CES, alinéa 552 : « *Loin du contrôle populaire, la Commission européenne impose l'austérité et l'ouverture à la concurrence des services publics et des marchés. Malgré cela, les batailles que nous avons menées avec la Confédération européenne des syndicats (CES) nous ont permis d'arracher quelques textes synonymes de progrès : la directive salaire minimum, celle sur la transparence salariale, sur les travailleuses et travailleurs des plate formes, sur la protection des travailleurs et travailleuses contre le risque d'exposition à l'amiante, sur les comités d'entreprises européens...* ». On se demande si les soi-disant batailles menées par la CES, sans jamais de rapport de force, ne sont finalement pas le meilleur exemple de ce fameux lobbying. Cette célébration d'un outil parfaitement intégré à l'UE (la CES) ne s'accompagne évidemment d'aucun mot sur le rôle particulièrement néfaste de Von der Leyen et de sa clique. La CES, il est vrai, lui a fait une ovation lors de son dernier « congrès ». La suite nous dit la conception de la direction de la CGT voyant dans l'UE une espèce de structure technique où les rapports de classe sont absents : « *La CGT continuera à s'investir dans la CES, afin d'y renforcer la stratégie revendicative et d'action à l'échelle européenne, pour ne pas laisser Bruxelles aux technocrates et aux lobbies patronaux. Nous œuvrerons à la conquête de majorités sur nos positions, au sein de la CES.* » (alinéa 554). Les ennemis de la CGT au sein de l'UE ne sont même pas les dirigeants politiques, encore moins les capitalistes qui les mandatent, mais les technocrates et les lobbies. En filigrane, cette idée martelée par toute la gauche française, comme quoi il faut « changer l'UE ». Rappelé encore une fois ce que disait Lénine en 1916 : « *En régime capitaliste, les États-Unis d'Europe sont soit impossibles, soit réactionnaires.* ».

Le chapitre suivant s'intéresse à la paix et à un concept non défini, le « multilatéralisme ». Voici ce qu'en dit l'alinéa 558 « *La montée de l'extrême droite, la remise en cause du multilatéralisme et la fragilisation de l'ONU conduisent à une explosion des conflits et des dépenses militaires. Le monde du travail sait que l'économie de guerre se traduit par une baisse du budget des services publics, de la protection sociale et de la transition environnementale et par une remise en cause des droits et libertés.* ». Arrêtons-nous un instant sur cette notion de multilatéralisme. Faute d'en trouver la définition dans le document, consultons *Le Robert* : « *Attitude politique qui privilégie le règlement multilatéral des problèmes mondiaux (opposé à unilatéralisme).* ». Si l'on comprend bien, cela signifie qu'avant, les problèmes à l'échelle internationale étaient réglés par la coopération entre États (la fameuse « communauté internationale »), et maintenant par le seul désir de l'impérialisme dominant et le rapport de force. Cette soi-disant évolution va à l'encontre de la pensée de ceux évoquant le passage d'un monde unipolaire (avant) à un monde multipolaire en construction (maintenant). Le Parti Révolutionnaire Communistes ne partage pas cette analyse (unipolaire/multipolaire), il s'agit pour nous des contradictions exacerbées du capitalisme à son stade impérialiste. Pour autant, nous faisons ce constat : la domination impérialiste occidentale n'est plus sans partage et donc, nous inscrivons totalement en faux contre cette prétendue idée qu'il y aurait eu, avant, du multilatéralisme. On pourrait demander cela aux Palestiniens ou aux Sahraouis ! En réalité, la direction de la CGT appelle « multilatéralisme », la domination totale de l'impérialisme US et de ses vassaux occidentaux. Depuis l'utilisation de l'expression, la « communauté internationale » n'a jamais désigné que le bloc impérialiste occidental. Sans prendre position pour le bloc impérialiste rival (Chine-Russie), nous pouvons nous féliciter que des résistances de plus en plus fortes s'expriment face à la domination sans partage de l'impérialisme occidental depuis 1990.

Nous en arrivons à la vision de la CGT de ce qui se passe du point de vue international, en commençant par la référence à la CSI (alinéa 560) : « *Le travail commun dans la Confédération syndicale internationale (CSI) permet de défendre le droit international, la justice sociale et la paix juste et durable.* ». Rappelons d'abord ceci, la CSI est l'héritière de la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) fondée en 1949 avec l'argent de la CIA par les dirigeants du syndicat US, l'AFL, notamment Irving Brown, désignant lors du congrès fondateur, l'ennemi absolu : le « totalitarisme soviétique ». La plupart des organisations fondatrices, dont Force Ouvrière pour la France, venaient de quitter la FSM (Fédération Syndicale Mondiale), créée en 1945, regroupant les organisations syndicales réformistes et révolutionnaires, dans le contexte de la victoire de 1945. En 2006, la CISL fusionne avec la Confédération Mondiale du Travail (créée en 1920 sous le nom de Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens et rebaptisée en 1968) regroupant les syndicats chrétiens, de collaboration de classe essentiellement, afin de fonder la CSI. La CGT a quitté la FSM en 1995, à une époque où ses dirigeants théorisaient l'existence d'un seul courant du syndicalisme et voulaient faire disparaître l'idée qu'il y aurait un syndicalisme de lutte des classes, un syndicalisme réformiste et un syndicalisme de collaboration de classe, puis a fait partie en 2006 des fondateurs de la CSI. Pourtant, certaines structures de la CGT (des Union Départementales, des Fédérations et des syndicats) ont depuis rejoint la FSM, toujours existante, s'est renforcée et participe aux luttes dans le monde, contrairement à la CSI. Or, l'existence de cette fédération internationale, la plus ancienne, n'est pas mentionnée dans le texte, alors qu'elle l'était dans le document des 52^{ème}, voté en 2019, et 53^{ème} congrès, voté en 2023.

La CGT et la Palestine : Circulez, il n'y a rien à voir !

Quant à l'idée défendue par la CSI défend « le droit international, la justice sociale et la paix juste et durable », c'est presque risible. Rappelons-le, le « droit international » est une construction mythique, le droit impérialiste, n'est rien d'autre et souvent le droit de l'impérialisme dominant. Il fixe les règles et les change. Par ailleurs, ce « droit international » est souvent associé aux résolutions de l'ONU. Si l'on évoque la Palestine, à laquelle fait penser l'expression « paix juste et durable », le droit international, c'est le partage de 1948 sans consulter les habitants, la reconnaissance de la colonisation seulement dans un peu moins d'un quart du territoire, la reconnaissance comme État d'un bantoustan désarmé aux ordres des Occidentaux et la légitimation du Conseil de la Paix de Trump. Comme paix « juste et durable », on a vu mieux. En outre, la CSI ne fait absolument rien pour la Palestine, comme la CGT d'ailleurs. Elle compte même parmi ses membres, sans aucun problème, la Histadrout, organisation sioniste baptisée syndicat, créée en 1920 qui fut un des outils de la création de l'État colonial sioniste. La FSM mène la bagarre, particulièrement en Italie, où l'USB (Union des Syndicats de Base), affiliée à la FSM, a été à l'origine de deux journées de grève générale, en solidarité avec la Palestine. Afin d'illustrer l'absence quasi-totale de la CGT dans le combat de solidarité avec la libération nationale (mises à part certaines structures), voici l'alinéa 568, seul endroit du texte où cette question majeure est abordée : « *· amplifier les campagnes de solidarité concrète, pour la fin du génocide du peuple palestinien, la reconstruction de Gaza et une solution politique à deux États selon les frontières de 1967 et la mise en place de sanctions envers les dirigeants israéliens responsables du génocide.* ». C'est bien entendu une position insupportable, au moment où les travailleurs et les peuples du monde ont totalement compris la nature colonialiste et meurtrière, le danger pour

l'Humanité représenté par l'entité sioniste et ont fait litière de cette soi-disant solution à deux États. Et, c'est tout ce qu'il y a sur la Palestine !!! **Pourtant, il y en aurait eu des choses à dire, par exemple, expliquer la colonisation de substitution, faire un point d'histoire sur l'arrivée d'émigrants européens venus voler les terres des Palestiniens, éclairer le rôle de l'entité coloniale sioniste comme « prolongement organique de l'impérialisme occidental », pointer le rôle central de la Résistance palestinienne, affrontant le même bloc impérialiste que nous et le met en échec. Ou encore, s'interroger sur le fait que le mouvement de solidarité soit plus faible en France que, par exemple, en Espagne, en Italie, au Royaume Uni, en Belgique. Cela aurait été l'occasion de revenir sur la question coloniale et de voir le retour ou la non-disparition du poison colonialiste est la principale explication. Il aurait également été important de mentionner la répression d'État contre les véritables soutiens de la cause palestinienne, ceux qui se battent pour la Libération et le démantèlement de l'État colonial sioniste. La question coloniale ? La répression d'État ? Mais, vous n'y pensez pas, tout cela n'intéresse pas la CGT.** Ce sentiment est d'ailleurs partagé bien au-delà de la direction confédérale, en ce sens, le texte est au diapason avec ce que pense la majorité des militants syndicaux. Les « La CGT fait trop de politique ! », « La Palestine c'est loin, et on ne peut rien », « Concentrons-nous sur ce que subissent les travailleurs en France ! » (ce que la CGT dit, mais ne fait pas, ou même les « Mais tu nous saoules avec Gaza » sont monnaie courante dans la CGT. Si prompt à critiquer les syndicats sur tel ou tel aspect en s'absolvant de toute responsabilité, la direction confédérale n'a pas jugé bon, à ce sujet de donner ne serait-ce qu'un léger coup dans la fourmilière.

En conclusion

Les questions internationales sont parfois un révélateur de l'endroit où le bât blesse. Cette partie du texte est d'une clarté aveuglante sur le niveau de compréhension politique qu'ont les dirigeants actuels de la CGT. Elle ne produit aucune analyse de classe du système capitaliste, de son stade actuel, des rouages de l'impérialisme français, des quatre-vingts dernières années en France et dans le monde. A la place, on trouve des concepts erronés, boiteux, non définis, ayant un mérite commun : ne pas être traversés par la lutte des classes.

On trouve aussi, un vide, des absences abyssales. Rien sur l'impérialisme, même pas le mot ! Aucun début d'analyse de ce qu'est l'Union européenne ! Aucun recul sur l'histoire des confédérations syndicales internationales ! Et le trou sans fond de la Palestine, sans une once d'explication ou de dénonciation de la question coloniale ! Encore moins d'allusion à l'importance pour nous, travailleurs de France, de la question palestinienne !

Plus peut-être que le reste du document, cette sous-partie 3-3 est une catastrophe. C'est un travail bâclé, sans volonté aucune d'aller au fond, de chercher du sens à notre monde, un refus total d'utiliser, même seulement dans les mots, le prisme de la lutte des classes, le point-de-vue marxiste.

Le Parti Révolutionnaire Communistes exprime son avis, mais ne prend pas part aux décisions souveraines des syndicats de la CGT. **Pour autant, nous pensons cette partie du texte dangereuse. Elle allie le degré zéro de l'analyse économique et sociale, la non-caractérisation et la non-dénonciation du caractère impérialiste de l'État bourgeois français et de la supranationale UE, les louanges au syndicalisme international de collaboration de classe et l'absence totale de prise en compte de la question coloniale, pourtant si présente dans le monde actuel ! Comme nous le disions dans notre introduction, cette partie de texte est à jeter à la poubelle. On ne peut en garder un seul mot. Elle rend le texte global encore plus inamendable !**

Pourtant, les réactions que suscite ce texte révélant une direction de la CGT ne comprenant rien aux enjeux internationaux, ayant fait le choix de délaissier les outils d'analyse de lutte des classes, incapable de saisir l'importance de la question coloniale aujourd'hui, et de la Palestine, sont peu nombreuses. L'orientation délétère proposée par ce document d'orientation inquiète vraiment le Parti Révolutionnaire Communistes, attaché à l'existence d'un syndicalisme de lutte des classes et à sa dimension internationale. Cette bataille il faut la mener et ne pas laisser les mains libres à la direction confédérale. Il serait temps de réagir plus nombreux, en tout cas pour celles et ceux ne validant pas la conversion définitive de la CGT à la collaboration de classe, son enterrement de première classe des notions d'impérialisme et de colonialisme ! Les syndicats de base, les syndiqués doivent se réapproprier l'organisation syndicale dont ils ont besoin pour qu'elle revienne sur les rails des principes fondamentaux sur lesquels elle s'est construite : un syndicalisme de lutte de classe anticapitaliste.

[© Copyright](#)